

**PLUS DE 3,5 MILLIONS DE FRANÇAIS SONT CONCERNÉS**

# ALERTE AU MAL-LOGEMENT



Caravanes immobilisées, mobil-homes, logements insalubres ou surpeuplés... Les formes d'habitats précaires se multiplient.

## EN CHIFFRES

**41,3 milliards d'euros** ont été consacrés au logement par les pouvoirs publics l'an dernier, soit 1,87 % du PIB.

**141 500 personnes** sont sans domicile fixe, dont 30 000 enfants.

**2,8 millions d'habitants** de l'Hexagone occupent des logements inconfortables (insalubres, présentant des défauts d'isolation ou d'électricité, etc.) ou surpeuplés.

**5,1 millions de ménages** sont touchés par la précarité énergétique et ont du mal à se chauffer ou s'éclairer.

**1,8 million de foyers** étaient en attente d'une réponse à leur demande de logement social au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**411 000 personnes** sont contraintes de vivre chez un tiers faute de parvenir à se loger de façon autonome. Parmi elles, environ 50 000 sont âgées de plus de 60 ans.

Dans son rapport annuel publié aujourd'hui, la Fondation Abbé-Pierre pointe une situation qui s'aggrave et des politiques insuffisantes.

**Ils vivent dans des bidonvilles,** passent de centres d'accueil en hébergements d'urgence, font du camping toute l'année ou s'entassent à plusieurs dans un appartement minuscule. Plus de 3,5 millions de personnes sont mal logées, voire sans domicile, en France, selon la Fondation Abbé-Pierre, qui publie aujourd'hui son vingtième rapport annuel. En comptant les habitants menacés à court ou moyen terme par ce fléau, l'organisation estime même à 8 millions le nombre de personnes «en situation de fragilité dans leur logement». Un bilan qui a tendance à s'aggraver depuis la crise de 2008, et ce d'autant plus que les politiques déployées par les gouvernements successifs, si elles ont eu des effets positifs, restent insuffisantes.

**Plus de 140 000 sans-abri** Symbole d'un mal qui se répand, «le nombre de sans-abri a augmenté de 50 % depuis 2008», pour s'établir à plus de 140 000, souligne Patrick Dou-

treline, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. Au-delà de ces cas extrêmes, le mal-logement se traduit par l'augmentation des formes d'habitats précaires. Ainsi, quelque 85 000 personnes vivent dans des «habitations de fortune» : caravanes immobilisées, mobil-homes, logements en cours de construction sont autant de solutions palliatives qui «gagnent des territoires de plus en plus éloignés des villes», souligne le rapport. Et le nombre de mal-logés reste difficile à évaluer tant certaines solutions de repli, les squats ou l'hébergement chez des tiers, échappent aux statistiques. La Fondation pointe en outre l'indignité des logements qui ne présentent pas d'eau courante ni d'installations sanitaires, sont insalubres ou surpeuplés. Autant de difficultés qui, si elles touchaient davantage les hommes seuls il y a quelques années, concernent désormais de nouvelles catégories de population. «Après une féminisation du mal-logement observée ces dernières années, voilà que de plus en plus de cou-

ples avec enfants rencontrent des difficultés», précise Patrick Dautreigne.

### Relancer la construction

Revenant sur vingt-cinq ans de politique du logement, le rapport pointe l'insuffisance des mesures des pouvoirs publics et en appelle au «volontarisme» du gouvernement. Outre la construction de davantage de logements sociaux, l'organisme estime indispensable de mieux accompagner les personnes fragiles qui, souvent, ne recourent pas aux aides auxquelles elles pourraient prétendre au nom de la loi Dalo de 2007. «L'absence

de réponse après la constitution d'un dossier et le fait de savoir que la demande est très supérieure à l'offre ont un effet démobilisateur», dénonce Patrick Dautreigne. Ce dernier regrette aussi l'abandon de mesures en 2014, comme l'encadrement des loyers de la loi Duflot, réduit à l'état d'expérimentation. Mais l'exécutif a réaffirmé que le logement était une priorité. La ministre en charge, Sylvia Pinel, va annoncer aujourd'hui des dispositions sur l'hébergement d'urgence et l'organisation de concertations sur les modalités d'attribution des logements sociaux. •

## DES CHANTIERS EN BAISSÉ

Mauvaise nouvelle sur le front du logement. Selon les derniers chiffres publiés par les autorités, moins de 300 000 constructions ont été mises en chantier l'an dernier, soit une baisse de 10,3 % par rapport à 2013. Jamais la France n'avait aussi peu construit depuis 1997. Si un léger rebond est attendu en

cette année 2015, les objectifs gouvernementaux, fixés à 500 000 l'an dernier, semblent difficilement tenables. Pour relancer le secteur, l'exécutif mise désormais sur la simplification des normes de construction, avec notamment un raccourcissement des délais d'obtention de permis.



© GILE/SIPA